

# RWANDA



## Faits marquants

- Le HCR a offert protection et assistance à quelque 55 000 personnes réfugiées au Rwanda, originaires en grande majorité de la République démocratique du Congo (RDC). Les autres réfugiés provenaient du Burundi, de la Somalie et du Tchad.
- Environ 8 600 réfugiés rwandais, accueillis pour la plupart en RDC, ont regagné leur pays d'origine avec l'assistance du HCR.
- Aucun réfugié n'a été rapatrié du Rwanda vers la RDC, en raison de l'insécurité qui régnait dans la région orientale de ce pays.
- Le HCR a continué à mettre en œuvre la stratégie globale destinée à remédier à la situation des réfugiés rwandais, initialement lancée en octobre 2009 et revue en 2011 pour y inclure des recommandations sur l'applicabilité des clauses de cessation pour « circonstances ayant cessé d'exister ».

- Quelque 720 réfugiés ont bénéficié d'une aide pour se réinstaller dans des pays tiers.
- Une campagne de vérification et de réenregistrement a été conduite en 2011 dans les trois camps du pays, ainsi que dans des zones urbaines.

## Environnement opérationnel

Le Rwanda a continué à bénéficier d'un environnement politique relativement stable en 2011. Le Gouvernement a inscrit le rapatriement des Rwandais réfugiés dans les pays voisins au nombre de ses priorités. Pour sa part, le HCR a publié des recommandations sur l'application de la clause qui mettra fin au statut de réfugié des Rwandais, prévue à la fin du mois de juin 2013. Dans le même temps, il a entrepris de faciliter le rapatriement librement consenti des réfugiés rwandais qui sont

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
Réfugiés	RDC	55 000	55 000	55	54
	Pays divers	370	370	49	40
Demandeurs d'asile	RDC	260	260	52	60
	Pays divers	30	30	47	44
Réfugiés rapatriés <sup>1</sup>	RDC	8 400	8 400	62	55
	Pays divers	170	170	62	55
<b>Total</b>		<b>64 230</b>	<b>64 230</b>		

<sup>1</sup> La ventilation démographique concerne l'ensemble des réfugiés rwandais rapatriés, soit 8 570 personnes.

encore exilés et recherché des solutions pour ceux d'entre eux qui ne pourraient pas rentrer.

## | Réalisations et impact |

### ● Objectifs et cibles prioritaires

Les principaux objectifs du HCR en 2011 consistaient à offrir protection et assistance globales à l'ensemble des personnes réfugiées au Rwanda ; à encourager les réfugiés et les demandeurs d'asile vivant à l'étranger à regagner leur pays en prévision de l'application des clauses de cessation ; à faciliter leur réintégration au Rwanda ; et à promouvoir la réinstallation des personnes ayant des besoins spécifiques en matière de protection et de santé. Le Haut Commissariat entendait également renforcer les capacités des autorités, afin de veiller à ce que des procédures adaptées soient en place pour assurer l'admission, l'enregistrement et la détermination du statut des personnes relevant de sa compétence. Enfin, le HCR se proposait de renforcer la capacité de ses partenaires concernant la protection internationale et la gestion des programmes.

### Environnement de protection favorable

- Le régime d'asile du Rwanda est conforme au droit international des réfugiés depuis que la loi nationale sur les réfugiés a été amendée en 2006. Cependant, les problèmes écologiques dont souffre le pays - érosion des sols, glissements de terrain et déboisement incessant dans l'ensemble des camps de réfugiés - ont suscité de vives préoccupations et augmenté les risques en matière de protection. La dégradation de l'environnement a accru les dangers auxquels s'exposent les femmes et les jeunes filles qui s'aventurent à l'extérieur des camps pour chercher du bois de chauffe.

### Procédures de protection équitables

- Une campagne de vérification a été menée dans les camps de réfugiés. L'enregistrement biométrique entrepris à l'occasion des vérifications a abouti à des améliorations dans l'identification des personnes relevant de la compétence du HCR et à une réduction des fraudes. Tous les enfants nouveau-nés des réfugiés et des demandeurs d'asile urbains ont reçu des certificats de naissance individuels. En outre, des sessions de détermination du meilleur intérêt pour 38 mineurs non accompagnés ou séparés ont été assurées.

### Protection contre la violence et l'exploitation

- Les 233 victimes déclarées de violences sexuelles et sexistes ont toutes bénéficié d'un soutien, grâce à un mécanisme de déclaration et d'intervention efficace et à l'engagement plus actif des autorités, en particulier de la police, dans la lutte contre cette forme de violence.

### Besoins et services essentiels

- Fin 2011, quelque 7 700 personnes, ou 79 pour cent des ménages accueillis dans des camps de réfugiés, vivaient dans des logements convenables. Tous les réfugiés ont reçu des soins de santé primaires dans les camps. Près de 1 800 patients, dont 600 individus souffrant de maladies mentales, ont été transférés dans des établissements spécialisés pour y bénéficier d'un traitement et d'un suivi. Les patients et les personnes qui s'en occupaient ont bénéficié de services de

logement, d'alimentation et de transport. Tous les enfants âgés de 9 à 59 mois ont été vaccinés contre la rougeole.

- Les réfugiés urbains résidant à Kigali ont bénéficié d'une assistance médicale essentielle et d'une gamme complète de services en matière de VIH et de sida, ainsi que de services de santé génésique. Près de 5 400 réfugiés urbains ont bénéficié de consultations régulières et quelque 480 patients, dont 121 souffrant de maladies mentales, ont été transférés dans des établissements spécialisés. Des services de dépistage volontaire et d'accompagnement psychologique ont été assurés auprès de 840 réfugiés ; parallèlement, le HCR a aidé 37 réfugiés urbains vivant avec le VIH et le sida à accéder aux traitements antirétroviraux et prophylactiques dispensés par les structures de santé publique.
- Le programme nutritionnel a entraîné une réduction du taux de malnutrition aiguë globale, qui est passé de 7 à 6 pour cent. Le taux d'anémie a été ramené de 31 à 28 pour cent chez les femmes en âge de procréer et de 60 à 40 pour cent chez les enfants de moins de cinq ans. En revanche, le taux de malnutrition chronique a légèrement augmenté, passant de 32 à 33 pour cent.
- Dans les camps, quelque 11 300 enfants, soit 90 pour cent des enfants en âge d'aller à l'école primaire, ont suivi un enseignement élémentaire en 2011. De même, 89 pour cent des enfants réfugiés âgés de six à 11 ans et ayant des besoins particuliers ont été scolarisés dans le primaire. Quelque 420 filles (8 pour cent de la population totale en âge d'aller au lycée) ont poursuivi leurs études dans le deuxième cycle du secondaire grâce à une bourse de la Fondation Howard Buffet. Dans le cadre du programme DAFI, 57 jeunes issus des camps de réfugiés ont fréquenté des établissements d'enseignement supérieur. En milieu urbain, près de 400 enfants réfugiés ont bénéficié d'une aide pour aller à l'école primaire. Du fait de l'insuffisance des ressources, l'aide à la scolarisation dans le secondaire a été limitée à 14 pour cent seulement des enfants réfugiés urbains. Vingt-six adolescents et adultes résidant en milieu urbain ont pu suivre des études universitaires grâce à des bourses DAFI.
- Un volume d'eau suffisant a été mis à disposition à Kiziba, où les réfugiés ont reçu environ 37 litres d'eau par personne et par jour. En revanche, dans les camps de Nyabiheke et de Gihembe, les réfugiés n'ont respectivement reçu que 14 et sept litres d'eau par personne et par jour. L'approvisionnement en eau du camp de Gihembe reposait sur le réseau public de distribution de l'eau, lui-même tributaire de la distribution d'électricité, très irrégulière dans la région.

### Autogestion et participation communautaires

- Six sessions d'intégration des critères d'âge, de genre et de diversité ont été organisées dans les camps. La violence sexuelle et sexiste, la santé et la nutrition, l'inscription à l'école et la poursuite des études, les moyens de subsistance, la prise de décisions et la participation communautaire figuraient parmi les principaux thèmes abordés. Des personnes relevant de la compétence du HCR ont également pris part à une mission d'évaluation conjointe avec l'Organisation en 2011.

### Solutions durables

- La réinstallation, qui fait partie intégrante de la stratégie globale de solutions pour les Congolais (RDC) réfugiés au Rwanda, a cependant été utilisée essentiellement à des fins de protection. Au total, 725 dossiers ont été soumis en 2011 et 210 personnes sont parties dans des pays tiers.

- Bien qu'aucun réfugié n'ait été rapatrié de son plein gré en RDC du fait de la précarité des conditions de sécurité, la campagne de vérification et de réenregistrement achevée en 2011 a fourni des informations utiles sur les intentions de retour et devrait faciliter les discussions transfrontalières et tripartites entre les gouvernements et le HCR au sujet de cette solution durable.
- Le HCR a aidé quelque 7 600 réfugiés rwandais à regagner leur pays d'origine ; la plupart (7 400 réfugiés) provenaient de la République démocratique du Congo. La réintégration initiale des rapatriés a été facilitée par des colis d'aide au retour comprenant des rations alimentaires de trois mois et des articles non alimentaires.

## Relations extérieures

- Le HCR a régulièrement mis les missions diplomatiques et ses partenaires au courant de l'évolution de la situation humanitaire au Rwanda, les informant notamment des progrès en direction de l'application possible des clauses de cessation aux réfugiés rwandais.

## Logistique et appui opérationnel

- Quelque 500 000 articles non alimentaires, équipements et matériels ont été reçus dans l'entrepôt principal de Kigali et transportés dans les différents camps.

## Contraintes

La poursuite des opérations militaires et l'incertitude politique qui persistait dans les secteurs orientaux de la RDC ont continué à entraver le rapatriement librement consenti des réfugiés accueillis au Rwanda.

Le manque de terrains pour agrandir les camps de réfugiés a entraîné une surpopulation des sites. La sécurité alimentaire et l'absence de moyens d'existence ont continué de préoccuper

gravement les réfugiés, qui avaient peu de possibilités de s'intégrer sur place. Les problèmes de dégradation de l'environnement - en particulier le déboisement et l'érosion - ont eu des conséquences préjudiciables sur la vie des gens et causé des dégâts considérables sur les infrastructures et les fermes à l'intérieur et à l'extérieur des camps, entraînant des conflits avec la population d'accueil.

## Informations financières

Alors que les besoins financiers pour l'opération du HCR au Rwanda s'élevaient à 34,5 millions de dollars E.-U. en 2011, il n'a été possible de débloquer que 12,7 millions de dollars E.-U. Ce montant était néanmoins en hausse de 32 pour cent par rapport à 2010 et a permis de combler une partie des graves lacunes observées dans la prestation de services de base. Cependant, les services de base et les infrastructures essentielles demandent encore à être considérablement améliorées dans les camps.

## Organisation et mise en œuvre

En 2011, l'opération du HCR a été gérée par la délégation en poste à Kigali, deux bureaux de terrain situés à Byumba et Kibuye, et deux unités de terrain opérant à Cyangugu et Gisenyi. L'effectif était composé de 79 personnes, dont 51 collaborateurs nationaux.

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	<b>5</b>
□ Effectifs totaux	<b>81</b>
Internationaux	11
Nationaux	51
JEA	1
VNU	13
Autres	5



Réfugiées congolaises au camp de Kiziba.

## Collaboration avec les partenaires

Le HCR a continué à travailler en étroite collaboration avec les autorités nationales, ainsi qu'avec ses partenaires d'exécution et ses partenaires opérationnels. Dans le cadre de l'initiative onusienne « Unis dans l'action », le HCR a participé à sept groupes thématiques : protection sociale, santé, population et alimentation, VIH et sida, éducation, environnement et croissance économique.

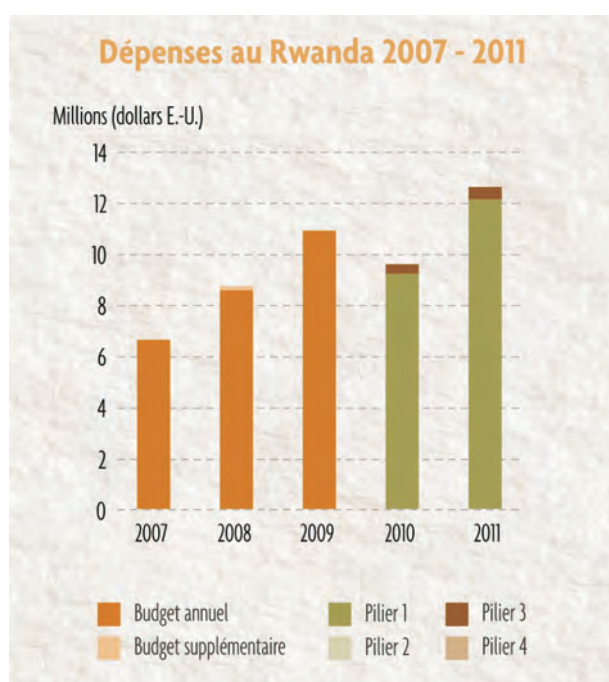
## Évaluation générale

À l'incitation du HCR, les autorités ont intensifié leur participation dans la campagne de vérification et de réenregistrement. Il a été vivement recommandé au Gouvernement d'améliorer l'accueil et la réintégration des rapatriés rwandais dans les collectivités locales. Les programmes relatifs à l'éducation, à la santé et à la nutrition, à la sauvegarde de l'environnement, à la protection sociale et à la gestion des opérations en cas de catastrophe ont été appuyés par les partenariats noués avec d'autres organismes onusiens et diverses

ONG. En dépit de quelques améliorations sensibles, les services essentiels laissaient encore beaucoup à désirer. La recherche de solutions durables pour les réfugiés originaires de DRC a peu progressé, car ceux-ci ne pouvaient ni rentrer dans leur pays d'origine, en raison de l'insécurité, ni s'intégrer sur place au Rwanda. Les pourparlers entamés avec le Gouvernement en vue de préparer l'application des clauses de cessation aux réfugiés rwandais ont considérablement progressé.

## Besoins non satisfaits

- Les besoins particuliers d'un grand nombre de réfugiés âgés, de victimes de violences sexuelles et sexistes, de femmes chefs de famille, de personnes handicapées et d'enfants vulnérables n'ont pas été pris en charge. Sur près de 12 300 enfants en âge d'aller à l'école, un millier n'ont pas pu suivre le cycle d'études obligatoire d'une durée de neuf ans assuré par l'État rwandais.
- Plus de 6 000 adolescents en âge de suivre le deuxième cycle des études secondaires n'ont eu aucune possibilité de suivre un enseignement scolaire ou parascolaire, de sorte qu'un grand nombre d'entre eux se sont livrés à des activités antisociales.
- Les réfugiés n'ont pu être intégrés au régime national d'assurance-maladie.
- La majorité des réfugiés accueillis dans les camps n'ont pu bénéficier de projets de renforcement des moyens d'existence destinés à les autonomiser.
- La plupart des abris des camps sont demeurés dans un état déplorable et il n'a pas été possible de prendre des mesures pour remédier à la dégradation des terrains due à l'érosion des sols.



Partenaires	
<b>Partenaires d'exécution</b>	
<b>Organismes gouvernementaux :</b> Ministère de la gestion des catastrophes et des réfugiés, Direction générale de l'immigration et de l'émigration	
<b>ONG :</b> Action Humanitaire Africaine, Agence adventiste de secours et de développement, <i>American Refugee Committee</i> , Service jésuite des réfugiés	
<b>Partenaires opérationnels</b>	
<b>Autres :</b> PAM, UNICEF	

## Budget, revenus et dépenses au Rwanda | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>31 713 110</b>	<b>2 799 319</b>	<b>34 512 429</b>
Revenus issus des contributions	2 847 085	0	2 847 085
Autres fonds disponibles	9 337 434	491 023	9 828 457
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>12 184 519</b>	<b>491 023</b>	<b>12 675 542</b>
<b>VENTILATION DES DÉPENSES</b>			
<i>Environnement de protection favorable</i>			
Prévention de l'apatridie	8 130	0	8 130
Politiques de développement national	280 878	0	280 878
Accès au territoire	33 306	0	33 306
Protection de l'environnement	68 879	0	68 879
Gestion renforcée des urgences	90 237	0	90 237
<b>Sous-total</b>	<b>481 430</b>	<b>0</b>	<b>481 430</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 3 Projets pour la réintégration	Total
<i>Procédures de protection équitables</i>			
Enregistrement et établissement de profils	459 229	0	459 229
Détermination de statut juste et efficace	30 654	0	30 654
Documents individuels	125 711	0	125 711
Documents d'état civil	115 721	0	115 721
<b>Sous-total</b>	<b>731 315</b>	<b>0</b>	<b>731 315</b>
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>			
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	153 411	0	153 411
Protection des enfants	220 445	58 379	278 824
Accès aux solutions juridiques	43 413	0	43 413
<b>Sous-total</b>	<b>417 269</b>	<b>58 379</b>	<b>475 648</b>
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>			
Nutrition	281 088	0	281 088
Eau	308 757	0	308 757
Abris et autres infrastructures	302 741	19 370	322 111
Articles ménagers et hygiène de base	1 562 812	0	1 562 812
Soins de santé primaire	917 718	0	917 718
VIH et sida	330 079	0	330 079
Éducation	521 071	19 370	540 441
Services d'assainissement	566 655	0	566 655
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	85 458	290 346	375 804
<b>Sous-total</b>	<b>4 876 379</b>	<b>329 086</b>	<b>5 205 465</b>
<i>Autogestion et participation communautaires</i>			
Évaluation participative	156 424	0	156 424
Autosuffisance et moyens d'existence	283 579	0	283 579
<b>Sous-total</b>	<b>440 003</b>	<b>0</b>	<b>440 003</b>
<i>Solutions durables</i>			
Retour volontaire	178 742	0	178 742
Réinstallation	440 368	0	440 368
<b>Sous-total</b>	<b>619 110</b>	<b>0</b>	<b>619 110</b>
<i>Relations extérieures</i>			
Relations avec les donateurs	59 816	0	59 816
Mobilisation des ressources	59 816	0	59 816
<b>Sous-total</b>	<b>119 632</b>	<b>0</b>	<b>119 632</b>
<i>Logistique et appui aux opérations</i>			
Chaîne d'approvisionnement et logistique	2 162 686	50 607	2 213 293
Gestion et coordination des programmes	2 070 722	52 951	2 123 673
<b>Sous-total</b>	<b>4 233 408</b>	<b>103 558</b>	<b>4 336 966</b>
Autres objectifs	6 760	0	6 760
Solde des versements aux partenaires d'exécution	259 212	0	259 212
<b>Total</b>	<b>12 184 518</b>	<b>491 023</b>	<b>12 675 541</b>